

4 août (placé au 13), Bx Jean-Marie Vianney (4 et 5 pouces) et messe et chant.

17 octobre, office de la Bse Marguerite-Marie à la Coque (4 et 5 pouces) et messe.

Toutes ces pièces se vendent encore à la chancellerie de l'archevêché de Montréal, au prix de 5 sous l'unité.

APOSTOLAT DE LA PRIERE

Intention générale pour le mois de juin 1911,
approuvée et bénie par Pie X

LA MISSION ANNUELLE DU MOIS DU SACRE-COEUR

Offrande quotidienne pendant ce mois

Divin Coeur de Jésus, je vous offre, par le Coeur immaculé de Marie, les prières, les oeuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour que le mois du Sacré-Coeur soit solennellement célébré partout.

Résolution apostolique : Je célébrerai de mon mieux le mois du Sacré-Coeur.

Voeu adopté et acclamé au Congrès Eucharistique de Montréal

Considérant, que le Mois du Sacré-Coeur de Jésus a été vivement recommandé et enrichi des plus précieuses Indulgences par les SS. PP. Léon XIII et Pie X ;

Considérant, que la célébration du Mois du Sacré-Coeur de Jésus procure une excellente occasion de convertir les âmes à l'amour du Divin Maître et d'attirer les âmes à la communion fréquente ;

Considérant enfin, que, selon la parole de l'Encyclique, nous devons placer dans la Sacré-Coeur toutes nos espérances et que de Lui seul aujourd'hui il faut solliciter et attendre le salut ;

Le Congrès Eucharistique de Montréal émet le voeu :

" Que dans toutes les églises et chapelles de la catholicité on célèbre le mois du Sacré-Coeur selon les indications de Pie X, c'est-à-dire, avec prédication chaque jour, ou bien avec lecture quotidienne et, durant huit jours, prédication en forme d'Exercices Spirituels ".